

# Point à date sur les impacts du COVID sur la filière bois-énergie (collectif et industriel)

## 1. Approvisionnement

Impact sur l'activité :

**Après quelques aléas de départ sur les mesures à prendre et sur la possibilité de poursuite d'activité ou de livraison, il n'y a pas de difficulté aujourd'hui d'approvisionnement, il est majoritairement assuré par la filière forestière. Les difficultés sont à l'inverse une baisse de la demande.**

En détail :

- Les fournisseurs de **plaquettes forestières** travaillent et peuvent fournir :
  - o leur condition de travailleur isolé, fortement mécanisée est un atout dans cette période avec une météo propice aux travaux en forêt
  - o les volumes sont en augmentation
  - o la priorité doit être donnée aux bois « scolytés »
- L'approvisionnement en plaquettes ligneuses de **déchets verts** ou **broyats d'emballages** est moindre du fait d'une chute importante des intrants dans une période de stock moins élevé (fin de saison de chauffe)
- **Déchets de bois** : stock de 2 à 3 mois seulement – difficultés pour la fin du semestre y compris pour l'export
- L'approvisionnement en **connexes de scierie** a été impacté par l'arrêt de certaines scieries, des scieries ont ré-ouvert en fonction de la reprise de leurs débouchés (négoce, emballage, parquets etc.. avec de gros écart). La FNB a mis en place un suivi hebdomadaire de leur activité. <http://www.leboisinternational.com/observatoire-du-chomage-partiel-lactivite-franchit-le-cap-des-50/>
- L'approvisionnement en **granulés** se poursuit :
  - o les stocks sont suffisants pour la fin de saison de chauffe
  - o il y a eu une baisse d'activité lié à l'arrêt de certaines scieries qui sont pour la plupart en cours de reprise
  - o Pour trouver un fournisseur : <https://sechaufferaugranule.fr/carte-des-professionnels-du-chauffage-au-granule-de-bois/>
- Les **combustibles d'origine agricole** peuvent être impactés du fait de l'arrêt des prestations de broyage

**Globalement, on observe une perte d'environ 10% sur les ventes de mars** (sachant que le confinement n'était que de 15 jours) qui va augmenter. Les entreprises les plus touchées sont les fournisseurs orientés vers des chaufferies de moyennes puissances qui alimentent souvent de manière indépendante des établissements publics (école, collège, lycée, piscine, gymnase,...). Cela touche également plus fortement les fournisseurs dont le principal client représente une part importante du volume d'affaire (jusqu'à 50%).

### Mise en œuvre des Plans de Continuité d'Activité (PCA)

- Mise en place des **gestes barrières** par le personnel non problématique, car activité fortement mécanisée, souvent isolée
- Arrêt des regroupements, limitation des contacts clients



### Difficultés rencontrées :

Les difficultés rencontrées sont principalement liées à la baisse d'une partie de la demande.

- Une attention doit être portée aux **difficultés potentielles sur les trésoreries et le maintien/respect des délais de paiement.**
- Difficulté de **maintenance du matériel**
- Quelques difficultés de **remplacement d'opérateurs** atteints par le COVID (non remplacés compte tenu de la taille des entreprises d'exploitation et de broyage, notamment. Cela a touché quelques entreprises modifiant ponctuellement le plan d'approvisionnement.
- L'usage des **masques** pour la protection contre le COVID et les poussières doivent être clarifié/explicité

*A noter l'interrogation en cours auprès des laboratoires sur la poursuite des **prestations d'analyses de combustibles et cendres**, certains peuvent connaître quelques allongements de temps de prestation du fait de diminution temporaire des effectifs.*

### Difficultés de reprises :

Pour la saison de chauffe 2020/2021

- Liées à la reprise de la filière forêt-bois (notamment reprise activité scieries – ventes de bois ...)
- Le retour des intrants pour les bois déchets

## 2. Fonctionnement des chaufferies

Poursuite de l'activité :

**La filière bois énergie se mobilise pour maintenir les chaudières bois en fonctionnement. Cependant la demande climatique est moindre et certaines activités cessent.**

Selon les secteurs :

- les **cogénérations** tournent
- chaudières sont à l'arrêt : certains réseaux de chaleur sont passés sur leur chaudière d'appoint ou des chaufferies dédiées à l'arrêt :
  - o cas justifiés :
    - **établissements raccordés vidés** : scolaires - piscines – touristiques
    - **établissements en surexploitation de main d'œuvre** : EHPAD, hôpitaux
- Arrêt des **industries de panneaux**
- Maintien des **papeteries** (avec risque pénurie du recyclage) pour l'industrie alimentaire
  - o Autres industries : il y a des demandes de dérogation auprès du suivi Fonds chaleur. **Celles-ci doivent être justifiées.**

*À noter que la situation peut être favorisée quand c'est le fioul qui ne peut plus être livré*

*A noter également :*

- o *Les chaufferies ne sont pas concernées par la **possibilité de non-paiement de l'énergie** annoncée par le gouvernement,*
- o *Pas de difficultés recensées pour les filières d'évacuation des cendres*



### Mise en œuvre des PCA

- **Manque de masques (poussières)** : L'usage des masques pour la protection contre le COVID et les poussières doit être clarifié/explicité  
*Pour rappel, le port du masque contre l'exposition aux poussières doit être défini par l'analyse des risques professionnels (conduite dans le cadre de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels ou DUERP), ainsi que des mesures de poussières qui ont pu être réalisées aux postes de travail... Le recours au masque ne doit intervenir qu'en dernier recours, lorsque les protections collectives en place sont insuffisantes. Ce peut être effectivement le cas lors d'opérations de nettoyage ou de maintenance, la mise en suspension de poussières dans de fortes concentrations étant temporaire et liée aux dits-travaux. Des précautions doivent être prises au moment des livraisons et de l'échantillonnage par exemple.  
Cf. note du CIBE du 14/04/2020.*
- **sous-traitance difficile** dont maintenance

### Difficultés rencontrées

- **Baisse des demandes de chaleur**
- Délais administratifs allongés à autoriser (contrôles, analyses, habilitation,...)
- Modification des plans d'approvisionnement (origines/sources/rayons) : se rapprocher de l'ADEME **pour faire une demande justifiée**

### Difficultés de reprises :

- Prix des énergies fossiles trop bas
- Démarches commerciales en cours très virulentes des énergies fossiles

## 3. Chaufferies en travaux

### Arrêt des travaux

### Difficultés rencontrées

- problème de trésorerie possible (ex : fin des travaux et réception suspendus)
- pour le versement des aides à l'issue de la première année de fonctionnement : baisse de production à **justifier auprès de l'ADEME**

## 4. Projets et études en cours

### Arrêt des études et décisions

- Pour le **BCIAT**, report de la **date de clôture au 18 juin** (au lieu du 14 mai) : <https://appelsprojets.ademe.fr/aap/BCIAT2020-28>
- Se rapporter aux sites régionaux pour les **autres appels à projets**

### Difficultés rencontrées

- suspension de tous les projets (problème complémentaire : équipes municipales non élues)
- difficulté de mesurer la baisse d'activité des bureaux d'études (entre 2 mois à un an d'écart) car les paiements se font à la mission et non au mois  
Communiqué du SN2E (Syndicat National des Bureaux d'études en Énergie et Environnement) : <https://www.fedene.fr/wp-content/uploads/sites/2/2020/04/CP-SN2E-02042020.pdf>

## → **Nécessité d'un plan de relance dans le cadre du Groupe de Travail interministériel bois-énergie**

Le CIBE lancera une enquête sur l'impact sur la saison de chauffe et les conditions de reprises.

